

Le credo de Nicée dans les Églises réformées : rejeté, facultatif ou normatif ?

*Par Martin Hoegger, Haute École de théologie protestante de la Suisse romande (HET-PRO)*¹

Quelle est l'actualité du concile de Nicée et la place donnée à son credo affirmant la divinité et l'humanité du Christ ? Voici une question cruciale qui se pose aux Églises réformées, à l'occasion des 1700 ans du concile tenu en 325 à Nicée dans la Turquie actuelle.

Dès le début, l'identité de Jésus a été un « signe de contradiction ». La question de Jésus « qui dites-vous que je suis » est posée à toutes les générations (Mat 16,15).

Le concile de Nicée a tenté de répondre à cette question de Jésus sur son identité en affirmant fortement et de manière non équivoque, sa divinité, à une époque où elle était niée, à des degrés divers.

Cette confession - contestée dès le début - est « *articulus stantis et cadentis ecclesiae* » - l'article par lequel l'Église tient ou tombe. Une Église sans le Dieu devenu Homme, mort et réellement ressuscité ne tiendra pas, s'il n'est pas au cœur de son identité.

I. La Réforme du 16^e siècle

Au temps de la Réforme du 16^e siècle, les réformateurs ont confessé de manière unanime la foi définie à Nicée, la considérant comme une interprétation fidèle des Écritures. Ils ont reconnu que les Pères de Nicée ont préservé le kérygme et se sont compris dans une continuité fidèle. Le dogme christologique défini à Nicée est pour eux le contexte normatif et permanent pour l'explication de la foi chrétienne.

Ils mettent l'accent sur l'importance de la christologie, en rejetant tout autre médiation que celle du Christ. « L'exclusivisme du Solo Christo - « par le Christ seul » - ...entraîne que le dogme christologique compte encore davantage ».²

Pour Martin Luther les affirmations sur la Trinité et l'incarnation du Fils font partie des « *hauts articles de la majesté divine* » (Articles de Smalkalde, 1^e partie). La Confession d'Augsbourg commence par les « Articles fondamentaux de la foi et de la doctrine ». Son premier article affirme que « nos Églises enseignent en parfaite unanimité la doctrine proclamée par le Concile de Nicée ».

¹ Communication pour le séminaire en ligne organisé par « Pasqua Together 2025 », le 8 février 2024 - DEPUIS NICÉE, MARCHER ENSEMBLE VERS L'UNITÉ. LE DÉBUT D'UN NOUVEAU DÉPART.

² Henri Blocher, *La doctrine du Christ*, Edifac, Vaux-sur-Seine, 2002, p. 101

Œuvre de Jean Calvin, la *Confession de foi de la Rochelle* commence par énoncer l'autorité souveraine des Écritures, puis accepte les trois Symboles, à savoir des Apôtres, de Nicée et d'Athanase, « parce qu'ils sont conformes à la Parole de Dieu ». (Art. 5)

A propos des termes Trinité, substance et hypostase - tous les trois absents de l'Écriture - le réformateur justifie leur usage, même s'ils ne sont pas bibliques.³

Il est intéressant de lire, déjà sous la plume de Calvin, la réfutation de la thèse libérale postérieure d'une hellénisation de la christologie dans le processus initié à Nicée et conclu à Chalcédoine. Les théologiens d'alors auraient trahi le « simple Évangile » avec des catégories de la philosophie grecque. Pour Calvin, c'est le contraire qui est vrai : c'est l'Évangile qui a transformé la philosophie grecque, où les idées d'incarnation de Dieu et de Trinité n'existaient pas.

II. L'évolution confessionnelle des Églises réformées...sans Nicée !

À partir du siècle des Lumières, le statut normatif des confessions de foi est mis en cause dans plusieurs Églises réformées. À la suite du processus de sécularisation, le protestantisme a, en effet, substitué une conception « subjective » de la confession de foi à la conception « objective » soutenue par les réformateurs.⁴

On conteste aux confessions leur prétention à « régler la foi » dans l'enseignement de l'Église, tant les confessions de foi des Églises réformées que celles de Nicée-Constantinople et d'autres confessions de l'Église ancienne. La conséquence est que désormais il existe des pasteurs qui rejettent la divinité de Jésus et sa résurrection. Ou bien les interprètent de manière symbolique.

Dès le milieu du 19^e siècle, les Églises réformées de Suisse, par exemple, ont abandonné la récitation du Symbole des apôtres lors de la célébration du baptême et ont renoncé à demander aux pasteurs de souscrire à une confession de foi au moment de leur consécration. La confession de foi est dès lors à la libre disposition des célébrants. Même si, aujourd'hui, des confessions de foi sont incluses dans des liturgies, leur récitation communautaire est facultative.

Par la suite, un grand nombre de théologiens réformés ont rejeté le dogme nicéen. Ces dernières années, les différences confessionnelles ont perdu de leur importance. Mais la part d'un modernisme extrême a grandi – et plus encore, peut-être la tolérance, voire la bienveillance, qu'on a pour lui. C'est un fait acquis dans les synodes des Églises réformées en Suisse de lui offrir une large plateforme.

³ *Institution de la Religion chrétienne* I, XIII, 5.

⁴ Cf. *Confessions et catéchismes de la foi réformée*. Labor et Fides, Genève, 1986, p. 14s

III. Des courants confessants

Toutefois, malgré cette évolution libérale, le courant confessant s'est maintenu, avec plus ou moins de vigueur, dans les Églises réformées en Suisse et dans d'autres pays de l'hémisphère nord, bien qu'il soit aujourd'hui minoritaire.

Par exemple, en Suisse romande, le « Manifeste bleu » du Rassemblement pour un nouveau réformé (R3) commence par citer les deux symboles de la foi : « En réponse au « Venez à moi » de Jésus-Christ, nous réaffirmons notre adhésion aux deux confessions de foi dans lesquelles des générations de chrétiens ont reconnu l'identité de Dieu, son Être et son Agir : le Symbole des Apôtres et le Symbole de Nicée-Constantinople ».⁵

Selon ces mouvements, pour se renouveler, l'Église réformée ne sera – pour utiliser des termes allemands – ni « Konfessionslos », sans confession de foi, ni « Konfessionsfrei », c'est-à-dire libre de choisir la confession de foi qui nous convient ou qui correspond à nos convictions.

Non, l'Église réformée doit être tout simplement « confessante » !

IV. L'interpellation du mouvement œcuménique

Dès le début du mouvement œcuménique, lors de la Conférence de Foi et Constitution à Lausanne, en 1927, des voix réformées libérales se sont élevées pour protester contre l'inclusion des deux Confessions de foi de l'Église ancienne (le symbole des apôtres et celui de Nicée-Constantinople) comme base théologique du mouvement œcuménique.

Que diraient aujourd'hui ces délégués libéraux de 1927 à Lausanne, alors que le COE a introduit le symbole de Nicée-Constantinople dans sa Constitution lors de l'Assemblée mondiale de Porto Alegre en 2006, comme un des critères déterminants d'adhésion ? L'acceptation de ce symbole de foi, dans sa forme originale, est maintenant devenue obligatoire pour toute Église membre.

D'autre part le Forum chrétien mondial qui a élargi l'espace œcuménique aux Églises évangéliques et pentecôtistes a pris comme base théologique une formule inspirée de Nicée, en accueillant des représentants de toutes les communautés chrétiennes qui « confessent le Dieu trinitaire et Jésus-Christ parfait Dieu et parfait homme ».⁶

⁵ « *Le Manifeste bleu*, » p. 11s <https://www.ler3.ch/manifeste/> Le R3 est le partenaire réformé de la Haute École de théologie de Suisse romande où j'enseigne la théologie œcuménique.

⁶ *Notre Cheminement avec Jésus-Christ : Réflexions au sujet de l'expérience du Forum Chrétien Mondial*, p. 3 <https://globalchristianforum.org/wp-content/uploads/2018/07/GFC-Our-Unfolding-Journey-FR.pdf>

Le symbole de Nicée-Constantinople a été accepté comme base des dialogues entre l'Église orthodoxe et les Églises réformée, luthérienne et anglicane. Par exemple, la « Déclaration commune sur la Sainte Trinité, » à la suite du dialogue entre réformés et orthodoxes en 1992 commence par confesser ensemble « la foi évangélique et ancienne de l'Église catholique en la Trinité promulguée par les Conciles de Nicée et de Constantinople ». ⁷

Le dialogue sur l'autorité dans l'Église entre les orthodoxes et les luthériens, en 1993, n'hésite pas à affirmer que les formulations trinitaires et christologiques du crédo de Nicée-Constantinople, sont « un guide indispensable pour comprendre l'oeuvre salvatrice de Dieu en Christ » et elles constituent le « fondement de toutes les clarifications dogmatiques ultérieures ». Elles sont « normatives pour la foi et la vie de nos Églises aujourd'hui ». ⁸

En ce qui concerne les Églises évangéliques et pentecôtistes, des réactions à la dernière étude de Foi et Constitution - « L'Église. Vers une vision commune » - montrent que ces Églises déclarent que leurs croyances fondamentales sont en accord avec le symbole nicéen, tout en ne l'utilisant pas dans le culte. Mais les Écritures sont la norme ultime. Les salutations pour ce séminaire en ligne de Thomas Schirrmacher, secrétaire général de l'Alliance évangélique mondiale, soulignent « qu'il est important pour les évangéliques que toutes les Églises fondent à nouveau, à chaque génération, la doctrine formulée en commun à Nicée sur la révélation originelle, l'Écriture Sainte ».

V. Nicée : ni rejeté, ni facultatif, mais à nouveau normatif !

On peut aussi se demander quelle est la réception de ces dialogues, trop souvent ignorés. D'autant que de nombreux théologiens réformés influents ont rejeté ouvertement le dogme nicéen.

Si les Églises réformées donnent une place au crédo de Nicée et si le courant confessant a retrouvé une nouvelle vigueur, n'oublions pas que la norme au-dessus de toute norme dans leurs synodes est le pluralisme, qui inclut des énoncés contradictoires, considérés comme légitimes.

C'est ainsi que ces Églises acceptent que Jésus soit confessé comme « vrai Dieu », selon Nicée, mais elles acceptent aussi sa négation. Pour beaucoup de pasteurs et de théologiens de mon Église, Jésus n'est plus Dieu en personne. Il n'est qu'un homme, certes habité par Dieu, inspiré, utilisé par lui, uni à lui et transparent à lui, mais non Dieu lui-même. Et sa résurrection est comprise de manière symbolique.

⁷ https://ecumenism.net/archive/docu/1992_orth_warc_trinity.pdf

⁸ 7ème session plénière de la Commission mixte luthéro-orthodoxe. 5-10 juillet 1993, Sandbjerg/Danemark. *L'autorité dans et de l'Église*, §4

Toutefois, la question essentielle reste de savoir si le témoignage de l'Écriture est le fondement de la divinité de Jésus. La divinité de Jésus affirmée à Nicée est-elle une formulation adéquate des données du Nouveau Testament ? La confession nicéenne du Christ comme Dieu est-elle le résultat d'une pieuse projection ou, par le biais du témoignage prophétique et apostolique, le fruit d'une révélation ?

Le crédo de Nicée a affirmé de manière non équivoque la divinité de Jésus-Christ, selon les Écritures, un « *articulus stantis et cadentis ecclesiae* ». C'est dire qu'il ne doit être ni rejeté, ni facultatif, mais redevenir normatif dans les Églises réformées sinon celles-ci risqueraient de disparaître. Et en fait, certaines sont en phase avancée d'effritement !

Conclusion : Nicée 2025, un appel à la repentance

La repentance est une composante essentielle de la tradition des jubilés. Dans l'Ancien Testament l'année jubilaire commence et se termine en effet au jour du Grand Pardon (Lév. 25,8s). J'espère que le Jubilé des 1700 ans de Nicée en 2025 sera l'occasion pour les Églises réformées de commencer à se repentir du contre-témoignage de leur pluralisme exacerbé. J'espère que je ne suis pas trop dur, mais je le dis dans les larmes et parce que j'aime mon Église : la tolérance à l'égard de la négation de la divinité du Christ et de sa résurrection (ou leur compréhension symbolique) dans l'Église réformée détruit le fondement de l'unité chrétienne.

Une repentance à vivre dans l'esprit de « l'œcuménisme réceptif », où chaque tradition ne doit pas cacher ses tensions internes et ses blessures, mais les reconnaître dans un esprit d'humilité et de conversion. Ainsi « à partir de l'accueil humble, lucide et bienveillant de ses propres limites, de ses blessures, de ses déchirures et de ses résistances, chaque tradition pourra aller à la rencontre de l'autre en se demandant comment cet autre peut l'enrichir, la « réparer » et même la guérir ».⁹

Et cette repentance ne peut être que l'œuvre de l'Esprit Saint, qui ouvre nos cœurs et y verse son témoignage, qui seul peut nous convaincre de la véritable identité de Jésus. (cf. 1 Jean 5, 6-7). C'est pourquoi 2025 sera aussi une année de l'Esprit Saint. C'est lui qui donne les dons de l'humilité, de la repentance et de la conversion permanente.

Qui sait ce que Dieu pourrait nous accorder si nous prions, cherchons humblement sa face et nous détournons de plus de deux siècles de compromis théologiques ? (cf 2 Chron 7,14)

Cependant, ce qu'il nous faut aussi voir est que cela n'est pas seulement l'affaire de théologiens et de pasteurs réformés, mais de tout disciple de Jésus-Christ et de toutes les

⁹ Citation de Paul Murray, grand promoteur de cette féconde démarche œcuménique. Voir Introduction à l'œcuménisme réceptif (Receptive Ecumenism). *Lumen Vitae* 2022/4 (Volume LXXVII), p 371.

Églises. Tous nous avons de la peine à témoigner du caractère unique de la personne du Christ dans le pluralisme moderne. Tous nous hésitons à annoncer Jésus ressuscité, Seigneur de notre vie, de l'Église et du monde dans le dialogue interreligieux. Tous nous avons à nous demander si nous proclamons le crédo uniquement avec nos lèvres, si nous confessons Jésus Fils de Dieu comme le font les démons ? Tous nous avons à laisser retentir en nous la question de Jésus : « Quand le fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? » (Luc 18,8).

Si nous désirons que le Jubilé de Nicée soit le début d'un nouveau départ pour marcher ensemble vers l'unité, il est nécessaire pour toutes et tous de vivre une dimension pénitentielle en 2025... dans le pèlerinage vers 2033, le grand jubilé des 2000 ans de la Résurrection du Christ.